



## e-Spania

Revue interdisciplinaire d'études hispaniques  
médiévales et modernes

26 | février 2017

**Sanlúcar de Barrameda, ciudad mundo en la edad  
moderna / Écriture de l'histoire et itinérance dans  
l'Amérique coloniale ibérique**

---

# Récits de vie et itinéraires semi-planétaires des agents de la Couronne espagnole au XVII<sup>e</sup> siècle

Delphine Tempère

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/e-spania/26425>

DOI : 10.4000/e-spania.26425

ISBN : 979-10-96849-00-0

ISSN : 1951-6169

### Éditeur

Civilisations et Littératures d'Espagne et d'Amérique du Moyen Âge aux Lumières (CLEA) - Paris  
Sorbonne

### Référence électronique

Delphine Tempère, « Récits de vie et itinéraires semi-planétaires des agents de la Couronne espagnole  
au XVII<sup>e</sup> siècle », *e-Spania* [En ligne], 26 | février 2017, mis en ligne le 01 février 2017, consulté le 25 juin  
2018. URL : <http://journals.openedition.org/e-spania/26425> ; DOI : 10.4000/e-spania.26425

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 juin 2018.



Les contenus de la revue *e-Spania* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative  
Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Récits de vie et itinéraires semi-planétaires des agents de la Couronne espagnole au XVII<sup>e</sup> siècle

Delphine Tempère

---

*Para que conste a V. Real persona lo mucho y bien que le e servido de treinta y cinco años a esta parte assi en los rreynos de españa y en las yndias y en estas yslas<sup>1</sup>.*

- 1 Dans cette citation que nous avons placée en tête d'article, Francisco López Tamayo, un officier de la Couronne qui résidait à Manille, s'adressait en 1616 au roi afin de faire valoir ses mérites. Il lui rappelait son engagement, pendant plus de trente ans, à travers le monde, en Europe – dans les royaumes d'Espagne –, en Amérique – aux Indes occidentales –, mais également en Asie – dans l'archipel philippin. Les archives recèlent de nombreuses informations sur les agents de la Couronne espagnole et sur leur parcours individuel afin de servir le destin de la Monarchie catholique. Il est surprenant, mais finalement très courant, de trouver des documents détaillant les parcours semi-planétaires de sujets espagnols extrêmement mobiles à travers le monde qui consacraient leur vie au service de la Monarchie et qui n'hésitaient pas à parcourir l'océan Atlantique, à traverser le continent américain pour ensuite s'aventurer dans le Pacifique afin de rejoindre l'Asie tant convoitée. Ils luttèrent contre l'ennemi multiforme aux Philippines – tantôt portugais, tantôt hollandais, tantôt chinois, tantôt autochtone –, ils administraient la justice, géraient les caisses royales ou évangélisaient les populations. Ces hommes, de véritables aventuriers dans l'attente d'une récompense matérielle ou symbolique de leur souverain, tentaient alors de faire valoir leurs mérites en rédigeant des documents, prouvant leur engagement sans faille et décrivant leur parcours à travers les différents territoires de la Monarchie espagnole. Afin d'étudier le destin singulier de ces hommes, ce travail repose sur un fonds d'archive peu exploité<sup>2</sup>. Il se décline en deux types de documents étroitement liés : les *relaciones de méritos y servicios* d'une part et les *informaciones de oficio y parte* d'autre part<sup>3</sup>. Les *relaciones de méritos* contiennent en quelques folios, et de façon très synthétique, l'itinéraire et les hauts faits du requérant<sup>4</sup>. Ces documents, des sortes de *curriculum vitae* datant de l'époque moderne, constituaient

l'aboutissement de toute une procédure, longue et fastidieuse que l'on retrouve dans les *informaciones de oficio y parte*. En effet pour pouvoir faire rédiger une *relación de méritos*, il fallait au préalable que les agents espagnols demandent à l'*Audiencia*, le tribunal royal, d'instruire leur requête et de faire témoigner des individus susceptibles de confirmer les différentes étapes de leur vie. Ce sont des centaines de folios afin d'accréditer la véracité de leur propos et donc d'appuyer leur demande<sup>5</sup>. Grâce à ces témoignages et à l'avis que l'Audience émettait, l'agent de la Couronne pouvait alors demander à ce que sa requête soit présentée au Conseil des Indes pour qu'elle soit finalement entendue par le roi ; la *relación de méritos* concluant et synthétisant l'ensemble du processus.

- 2 L'étude de ces documents permet de dégager plusieurs problématiques liées à l'itinérance et à l'écriture de l'Histoire. La première, dans quelle mesure la mobilité des hommes témoignait-elle de la formation et de la cohésion de la Monarchie espagnole à travers le monde ? La deuxième, quelle représentation de leur vie les sujets espagnols ont-ils offerte à la Couronne ? Autrement dit, comment ont-ils écrit le récit de leur l'histoire, et par là même celle de la Monarchie espagnole, et avec quelles incidences<sup>6</sup> ? Des précautions méthodologiques seront nécessaires, mais une fois qu'elles auront été exposées, nous verrons que les perspectives de travail sont nombreuses grâce à cette source documentaire originale et peu exploitée encore de manière systématique<sup>7</sup>. Comment par exemple écrire l'Histoire, celle de la Monarchie espagnole et de ses sujets dispersés à travers le globe, grâce aux récits que ces derniers ont eux-mêmes fabriqués (dans un cadre légal extrêmement rigide et réglementé nous allons le voir) ? Quelle vision d'eux-mêmes et de la Monarchie espagnole peut-on dégager à travers cet exercice de mise en écriture de l'Histoire par les acteurs contemporains des événements passés ?
- 3 Pour commencer, nous avons réglé la focale sur un territoire très éloigné de la Péninsule, séparé par un continent et deux océans, les îles Philippines. Ces dernières présentent en effet des caractéristiques tout à fait spécifiques. Premièrement, le simple fait de vouloir les atteindre demandait des efforts et une mobilité sans pareille : effectuer un parcours semi-planétaire. Deuxièmement, la localisation géographique des îles marquait la limite des possessions portugaises et espagnole dans le monde<sup>8</sup>. La situation singulière de l'archipel permettra donc d'étudier les déplacements et les interactions qui pouvaient alors se produire entre la Couronne de Castille et celle du Portugal dans le monde asiatique. Enfin troisièmement, nous avons choisi d'étudier ce territoire, les îles Philippines, en raison de leur proximité avec la Chine et le Japon, où les agents de la Couronne espagnole, en perpétuel mouvement, se rendaient fréquemment. Les Philippines représentent un poste d'observation privilégié et le fait d'étudier les itinéraires des sujets espagnols dans ces territoires reculés pourra nous éclairer sur la construction et l'articulation de la Monarchie éclatée de par le monde mais dont les différents territoires étaient reliés grâce au labeur de ses agents<sup>9</sup>. Enfin, cette étude s'inscrit dans un cadre temporel, le début du XVII<sup>e</sup> siècle, soit quelques décennies après la première phase de conquête<sup>10</sup>, une période qui se caractérise par de multiples tensions avec d'autres acteurs du monde, qu'il s'agisse des Européens ou des Asiatiques. Sur les mers et dans l'archipel, des Espagnols sont entrés en scène et leurs vies sont venues se mêler à celles des Portugais, des Hollandais, des Philippins, des Malais, des Chinois ou encore des Japonais. Grâce au parcours de ces acteurs inter-impériaux dans l'archipel philippin et en Asie, les situations de contacts et de conflits à l'échelle de la Monarchie pourront ainsi être décelées<sup>11</sup>.

- 4 Afin de retracer le parcours de ces agents et de comprendre comment leur destin s'est inséré dans celui de la Monarchie catholique, la source documentaire des *relaciones de méritos* et des *informaciones de oficio y parte* sera dans un premier temps détaillée. Dans un deuxième temps, nous passerons à l'étude du corpus sélectionné : une vingtaine d'Espagnols qui œuvrèrent comme ils l'avaient formulé « pour Dieu et pour le Roi », livrant bataille, pillant, tuant, décapitant ou encore évangélisant les indigènes, apprenant leur langue, jugeant leurs semblables ou administrant les richesses de la Couronne. Nous découvrirons des parcours de vie dignes de véritables aventuriers et qui pourtant, à la lecture des documents, semblent presque ordinaires afin de prétendre à une grâce royale.

## La source documentaire : les *informaciones de oficio y parte* et les *relaciones de méritos y servicios*

- 5 Les *informaciones de oficio y parte* produites aux Amériques et aux Philippines ainsi que les *relaciones de méritos* rédigées dans la Péninsule correspondent à une réalité datant de l'époque médiévale et qui a ensuite été transposée au Nouveau Monde. Selon l'idée d'obligation mutuelle entre le souverain et son sujet, le roi pouvait accorder une récompense, matérielle ou symbolique, une rente ou un titre de noblesse par exemple, afin de gratifier le sujet qui présentait une *petición de gracia y merced*<sup>12</sup>. C'était l'économie de la grâce<sup>13</sup>, une obligation morale qui conduisait le roi à récompenser ses sujets en fonction de leurs mérites. Juan de Matienzo rappelait à ce propos : « *Como es justo y conviene que los malos sean castigados, así es justo que los reyes premien a los buenos y los que les sirven conforme a sus méritos* »<sup>14</sup>. Les documents administratifs produits dans ce cadre étaient très réglementés. Pour les Indes de Castille, la première loi offrant la possibilité de présenter ses mérites à la Couronne date de 1528<sup>15</sup>. L'appareil législatif s'est enrichi de différentes cédules tout au long des années<sup>16</sup> et la *Recopilación de las Leyes de Indias* en témoigne parfaitement<sup>17</sup>. Au fur et à mesure, les lois ont défini les exigences (un prétendant par exemple ne pouvait plus faire de requête en arguant du seul fait que ses aïeux avaient participé à la conquête<sup>18</sup>) et elles ont précisé comment élaborer ces demandes de grâce<sup>19</sup>. Les dossiers maintenant conservés dans les archives sont complexes, volumineux et extrêmement riches. Lorsque commence le dépouillement des *informaciones de oficio y parte*, la lecture s'avère ainsi passionnante bien que les informations soient redondantes car elles se renouvellent sous différentes formes, voire de manière identique.
- 6 Les documents qui composent ces dossiers retracent d'emblée la vie d'un homme, son parcours à travers le monde, ses hauts faits, mais encore ses déconvenues. C'est une plongée dans l'intimité d'un agent de la Couronne dont le destin en Europe s'est prolongé en Amérique puis en Asie. Dans les premiers folios, on découvre ses années passées en Espagne, sa formation, les premiers services rendus à la Couronne en Europe (en Castille, en Flandres ou en Italie par exemple), son départ pour les Indes, son passage sur le continent américain, son embarquement pour les Philippines, sa vie dans les îles et les actions menées pour défendre les intérêts du roi dans ces confins asiatiques. Ce document, adressé aux officiers de l'Audience et rédigé par un greffier, constituait la version officielle de la vie du requérant, mais il faut bien comprendre que cette première mise en écriture de l'histoire personnelle d'un homme ne visait qu'un seul objectif, l'obtention d'une grâce royale – une *encomienda*, la nomination à un poste ou encore l'obtention d'une dignité ecclésiastique. Ainsi le récit de vie était-il conditionné par une

seule exigence : celle de satisfaire aux intérêts du roi et d'obtenir ses faveurs. Il est facile d'imaginer que le portrait et le récit de vie pouvaient par conséquent être embellis voire glorifiés<sup>20</sup>.

- 7 Néanmoins il fallait, et les lois insistaient sur ce point, que des témoins viennent confirmer, voire infirmer, les propos du requérant. Un interrogatoire secret – *de oficio* – devait donc ensuite avoir lieu afin de permettre aux juges de l'Audience de vérifier la véracité des faits énoncés<sup>21</sup>. Un autre interrogatoire – *de parte* – avait déjà mobilisé d'autres témoins (parfois les mêmes). Il s'agissait de ceux que le sujet espagnol (*la parte* : le requérant) proposait à l'Audience. Très rapidement, le dossier pouvait donc atteindre une dimension importante car les informations se répétaient inlassablement, comme si le fait de réitérer des dizaines de fois le même argument le rendait authentique...<sup>22</sup> L'Audience faisait comparaître de nombreux témoins afin de savoir par exemple si tel militaire avait lutté en Flandres, puis, une fois aux Philippines, contre les Hollandais, ou encore si tel ecclésiastique avait réellement appris la langue des indigènes pour les évangéliser. Cet interrogatoire, très dense et extrêmement précis, constituait une véritable mise en écriture de la vie du requérant<sup>23</sup> car les questions posées contenaient tous les éléments nécessaires à la justification de ce que le sujet avait lui-même avancé. En 1605 par exemple, le trésorier de l'Audience de Manille, Ventura de Santillán, souhaitait être confirmé dans son poste ou obtenir à défaut une *encomienda*. Un interrogatoire *de oficio* avait donc été établi pour que des témoins certifient ou infirment ce qu'il avait déclaré, mais les treize questions de la *información de oficio* comportaient déjà, en fait, tous les détails concernant le parcours du trésorier. Les témoins savaient-ils si le requérant était né et avait vécu dans le royaume de León ? Pouvaient-ils confirmer que Ventura de Santillán avait quitté l'Espagne, qu'il résidait à Manille depuis 9 ans, qu'il avait séjourné aux Indes, s'était marié à Mexico, puis embarqué pour les Philippines ? Pouvaient-ils certifier que le trésorier avait été nommé par le gouverneur juge des Biens des Défunts en raison de « ses bons et loyaux services » et de ses qualités : rigueur, ponctualité, efficacité ? Savaient-ils qu'en 1597 il avait été nommé capitaine d'infanterie puis « *juez visitador* » de plusieurs communautés indigènes ? Enfin, avaient-ils connaissance de ses actes de bravoure qui lors du soulèvement des *Sangleys* avait permis de réprimer le mouvement<sup>24</sup> ? Cet interrogatoire très détaillé, aux questions clairement orientées, contenait quasiment toutes les informations concernant la vie du requérant, mais également la façon dont celui-ci l'avait présentée. Dans cette procédure, cinq hommes avaient comparu et répondu presque à l'identique à toutes les questions posées. À l'issue de l'interrogatoire, l'un des juges de l'Audience avait alors rédigé un nouveau document, le *parecer*. Il y avait repris en un ou deux folios les grandes lignes de la vie du prétendant et émis un avis concernant sa demande<sup>25</sup>. Une nouvelle mise en écriture de l'histoire d'un individu s'élaborait alors. Non plus à travers les déclarations de ce dernier ni de celles des témoins, mais grâce à la synthèse effectuée par les officiers de la Couronne. Dans le *parecer* de Ventura de Santillán, les différents postes occupés par le trésorier étaient rappelés ainsi que son itinéraire d'Espagne aux Philippines<sup>26</sup>. Les juges avaient ensuite émis un avis favorable afin qu'il soit confirmé dans son poste.
- 8 Dans les *informaciones de oficio y parte*, les dossiers étaient donc, si nous résumons, constitués des déclarations du requérant et de celles des témoins, du *parecer* et parfois de *certificaciones* : des documents prouvant que l'agent de la Couronne avait bien occupé les différents postes ou charges mentionnés. Grâce à cette source documentaire, il devient possible de retracer le parcours d'un individu, d'évaluer son ascension sociale, de

connaître ses réseaux, de tenter de comprendre ses motivations, toutefois il est indispensable d'appréhender avec toutes les précautions nécessaires cette mise en écriture biographique. Tout d'abord, elle était soumise à une réglementation : le filtre de l'administration, de ses greffiers, de la loi modifiant les paroles originales du requérant et des témoins<sup>27</sup> ; de plus ce discours individuel tendait vers un seul objectif, la reconnaissance des mérites de l'agent de la Couronne : ce dernier n'hésitant pas à agrémenter son récit de vie de quelques hauts faits exagérés voire dans certains cas inexistantes en idéalisant son passé<sup>28</sup>.

- 9 La procédure entamée aux Philippines se poursuivait ensuite en Amérique puis dans la Péninsule. L'Audience de Manille qui avait sélectionné les meilleurs dossiers<sup>29</sup> faisait en effet acheminer les *informaciones de oficio y parte* vers la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne, puis vers l'Espagne, où le Conseil des Indes devait les étudier<sup>30</sup>. Ce Conseil pouvait même faire rédiger, parfois imprimer, la *relación de méritos* du prétendant<sup>31</sup>. Il s'agissait d'une nouvelle mise en écriture de la vie d'un sujet espagnol, qui avait vécu aux Philippines, mais qui était élaborée en Espagne à travers sa requête, les témoignages, les documents certifiant la véracité de ses propos et l'avis de l'Audience. Les fonctionnaires royaux attachés au Conseil des Indes, après avoir examiné la demande, vérifié les postes vacants, évalué les qualités du requérant, pouvaient alors faire établir cette *relación de méritos* afin que ce dernier puisse obtenir une grâce royale<sup>32</sup>. Car c'était bien le roi qui en dernière instance décidait<sup>33</sup>.
- 10 La *relación de méritos y servicios* s'apparente, comme le fait remarquer Robert Folger, à une sorte de *curriculum vitae*, car c'est un document biographique et professionnel destiné à souligner les compétences d'un agent de la Couronne. Robert Folger a notamment étudié la surprenante *relación de méritos* de Miguel de Cervantès qui souhaitait obtenir à Carthagène des Indes le poste de « *contador de las galeras* » sans jamais mentionner sa condition d'écrivain<sup>34</sup>. Le philologue insiste bien sur le caractère artificiel d'une telle source documentaire, car si elle ne reflète pas réellement la vie du sujet, si elle n'est pas écrite de sa main, si elle se plie à la législation et aux codes en vigueur pour obtenir une grâce, elle nous éclaire cependant sur la façon dont les agents de la Couronne pouvaient représenter leur vie et l'offrir à leur souverain : une vie parfaite, au service de la Couronne, menée dans le sacrifice pour le bien du Roi et de Dieu<sup>35</sup>. Il s'agissait d'une mise en écriture officielle de l'histoire personnelle d'un sujet de la Couronne<sup>36</sup>. Naturellement, l'éloignement avec les Amériques et les Philippines a renforcé cet aspect officiel. La gestion à distance des territoires et des hommes a ainsi amené la Couronne à évaluer les mérites de ses sujets avec la plus grande attention<sup>37</sup>, mais également avec une certaine réticence<sup>38</sup>, afin de nommer les plus méritants à des postes clés.
- 11 Les *relaciones de méritos* offrent donc la possibilité de retracer le parcours des agents espagnols qui ont œuvré aux confins du monde, de travailler sur la thématique de la mobilité afin d'évaluer leurs circulations à travers les différentes parties du globe<sup>39</sup>, mais également de comprendre quelle image d'eux-mêmes ils présentaient au monarque tout puissant qui étendait alors ses territoires de la Méditerranée aux confins de l'océan Pacifique. Une image sans doute brouillée par le filtre des formules administratives, modifiée par le désir d'obtenir une grâce, altérée par des oublis voire des mensonges... c'est un aspect à prendre en considération<sup>40</sup>. Mais les *relaciones de méritos* offrent également une image très éclairante des requérants : celle de sujets soumis qui, s'étant engagés dans le Nouveau Monde et en Asie, proposaient au souverain une représentation idéale de leur personne, participant ainsi à l'idéologie dominante d'une Monarchie qui se

voulait universelle<sup>41</sup>. Les *relaciones de méritos* sont en quelque sorte des miroirs déformés qui reflèteraient le portrait des sujets espagnols dans la sphère publique et officielle à l'époque moderne<sup>42</sup>. Ces récits de vie standardisés, maintenant conservés dans des archives centralisées en Espagne, pourraient de ce fait représenter le corps de papier de la Couronne qui étendait ses ramifications à travers le monde, grâce aux hommes qui s'activaient au-delà des océans tandis que leurs écrits circulaient jusqu'à son cœur pour en alimenter la mécanique.

## Les agents de la Couronne à travers le monde : des itinéraires semi-planétaires

- 12 L'étude du corpus sélectionné illustrera maintenant la mobilité des agents de la Couronne au début du XVII<sup>e</sup> siècle aux Philippines et permettra de s'interroger sur les interactions entre la Péninsule et les Philippines, soit la construction de la Monarchie à l'échelle du monde.
- 13 L'échantillon sélectionné correspond aux *relaciones de méritos* ou aux *informaciones de oficio* de 20 sujets espagnols s'étant rendus aux Philippines<sup>43</sup>. Parmi eux, 6 administrateurs royaux, 9 militaires, 3 ecclésiastiques et 2 navigateurs (un capitaine<sup>44</sup> et un pilote de navire). Il est naturellement malaisé de classer les hommes par profession car si un militaire passait par exemple toute sa carrière à livrer bataille, à la fin de sa vie, il tentait parfois d'obtenir une place dans l'administration. C'est le cas de Diego de Marquina Torrubia qui s'embarqua pour les Philippines en 1580 en tant que soldat pour « pacifier » les îles aux côtés du gouverneur don Gonzalo Ronquillo. Il participa à différentes expéditions militaires dont celles menées au Siam, à Patan ou à Burney, il combattit le soulèvement des *Sangleys* à Manille en 1603<sup>45</sup>, mais il souhaite finir sa carrière dans l'administration royale en tant que « *depositario general* » de l'Audience de Manille<sup>46</sup>. Voici maintenant un cas plus délicat et plus surprenant encore (quant à la classification professionnelle), celui de Cristóbal Ramírez de Cartagena<sup>47</sup> : un militaire qui se rendit aux Philippines en 1591, qui participa à la répression du mouvement des indiens *Zambales*<sup>48</sup>, qui accompagna Gómez Pérez Dasmariñas afin de récupérer les Moluques en 1593, mais qui décida ensuite en 1595 de laisser de côté ses ambitions militaires afin de devenir ecclésiastique (suivant sans doute la voie tracée par son oncle qui fut diacre de la cathédrale de Manille<sup>49</sup>). À cette époque, le militaire qui choisit d'abandonner les armes pour se consacrer au service de Dieu dut se rendre à Malacca. Cette possession portugaise, lors de la période d'union des deux Couronnes, était en effet en Asie le lieu le plus proche disposant alors d'un archevêché et surtout d'un évêque en vie (Domingo de Salazar venait de mourir et son successeur n'était pas encore arrivé aux Philippines); ainsi militaire, puis ordonné prêtre à Malacca, Cristóbal Ramírez de Cartagena officia pendant près de 20 ans aux Philippines, tout d'abord auprès des populations indigènes qu'il évangélisa puis en tant qu'aumônier dans la prison de l'Audience de Manille<sup>50</sup>.
- 14 Une classification par profession (même si elle est quelque peu arbitraire et qu'elle passe sous silence l'évolution des carrières) permet cependant, et dans un premier temps, de voir quels groupes professionnels pouvaient aspirer à une grâce royale. Il s'agissait naturellement des élites espagnoles installées aux Philippines. Tout d'abord les militaires, puis les administrateurs royaux (des lettrés : avocats, juges, trésoriers, greffiers), suivis des ecclésiastiques et enfin des navigateurs. Soit les quatre groupes qui participèrent de



façon décisive au peuplement et à la colonisation des îles. S'ils n'étaient pas tous issus de la noblesse espagnole, ils aspiraient à en faire partie. Comme au Nouveau Monde, leur vie passée au service de la Couronne dans l'archipel philippin était un élément crucial afin de faire valoir leurs mérites. Leurs actions pouvaient parfois avoir autant d'importance qu'un lignage bien établi en Espagne. Les conquêtes menées pour évangéliser les âmes et lutter contre les hérétiques et les musulmans (ennemis hollandais ou populations indigènes « rebelles ») revêtaient ainsi une importance significative auprès du roi. De plus, la situation particulière des îles Philippines faisait que le souverain était plus sensible à certains arguments qu'à d'autres : la mobilité géographique, la défense militaire de l'archipel, les compétences liées à l'écrit et enfin la maîtrise des langues indigènes.

- 15 Tout d'abord la mobilité géographique semble constituer un élément déterminant lors d'une demande de grâce. La lecture des dossiers laisse clairement entrevoir des parcours de vie qui émaillaient les différentes parties du globe où la Monarchie espagnole était présente. Les espaces géographiques recensés dans notre échantillon couvrent les possessions espagnoles et portugaises dans le monde. Les territoires en Europe étaient naturellement mentionnés (la Castille, mais encore les Flandres, Naples voire les Canaries dans l'espace atlantique), ceux des Amériques (les Caraïbes, la Nouvelle-Grenade, la Nouvelle-Espagne), les territoires portugais (le Brésil, l'Angola, Malacca, les Moluques, l'Inde, Macao), mais également les lieux où Castillans et Portugais souhaitaient ardemment s'installer (la Chine et le Japon). Sur les vingt individus choisis dans notre échantillon tous ces territoires ont été une fois au moins mentionnés dans les documents.
- 16 Seule une poignée d'hommes, en quelques années, avait donc parcouru tous ces lieux et produit, par leurs actions, le maillage bureaucratique, ecclésiastique, militaire ou encore marchand de la Couronne espagnole à travers le monde. Le monarque qui recevait ces demandes de grâce était sans doute sensible à la mobilité dont ses agents faisaient preuve ; du moins le pensaient-ils, car dans leur stratégie discursive, afin de mettre en avant leurs hauts faits et leur itinéraire, ils détaillaient scrupuleusement les différents lieux où ils avaient servi la Couronne. Si nous reprenons l'exemple de Francisco López Tamayo<sup>51</sup> qui s'adressa en 1616 au roi afin d'obtenir une *encomienda*, on comprend bien à la lecture de son dossier qu'il souhaitait détailler de façon extrêmement précise son parcours à travers les différentes possessions de la Monarchie. Il avait tout d'abord servi aux îles Canaries (dont il n'était pas originaire) afin de lutter en cette terre inhospitalière, « *frontera de moros y tierra infestada de ordinario de Corsarios* », disait-il, livrant bataille contre l'ennemi, « *con toda puntualidad y deseo de emplearme en Vuestro rreal servicio* ». Il y avait séjourné pendant onze ans puis, en 1592, il s'était embarqué pour les Indes et s'était rendu, en compagnie de sa famille, dans l'île de Saint-Domingue où il avait exercé la charge de « *contador de la Real Hacienda y de las galeras* ». Des Caraïbes, il avait ensuite été destiné à la Nouvelle-Grenade. Il y avait exercé la même charge à Ríoacha puis, à nouveau, il s'était déplacé et installé à Santa Marta où il avait occupé le poste de « *veedor de las galeras* ». Il s'était alors rendu dans la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne, dans la province de Celaya, où il avait été nouvellement nommé « *juez congregador* ». Sa vie prit finalement un tournant décisif en direction des Philippines où il accosta en 1605. Il s'enrôla en tant que militaire afin de participer à l'expédition de récupération des îles Moluques et un an plus tard il était nommé « *contador de la Real Hacienda* » à Manille. Dans la requête qu'il adressa au roi, Francisco López Tamayo désirait donc que son souverain prît la mesure de sa vie consacrée au service royal dans les différentes parties du monde



– Canaries, Caraïbes, Nouvelle-Grenade, Nouvelle-Espagne et Philippines. Les premiers mots de sa requête sont à ce propos éloquentes : « *para que conste a V. Real persona lo mucho y bien que le e servido de treinta y cinco años a esta parte assi en los rreynos de españa y en las yndias y en estas yslas* ». Il s'agissait d'un argument de poids, les années passées au service de la Couronne, 35 ans, mais également dans les trois parties du monde alors sous domination espagnole.

- 17 Si nous nous intéressons maintenant à l'itinéraire du capitaine Antonio de Viana<sup>52</sup> : de sa vie dans la Péninsule, il ne dit presque rien, en revanche il mentionna au roi son action menée aux Philippines et en Inde, « *la India de Portugal* », afin d'y vendre en 1619, pour les caisses royales de Manille, du clou de girofle en provenance de Ternate où il s'était approvisionné<sup>53</sup>. Une vie menée au service de la Couronne de Castille en Asie qui laisse clairement entrevoir les liens commerciaux alors tissés entre la Couronne de Castille et celle du Portugal aux Moluques et même en Inde. Comme le rappelle Serge Gruzinski, ce sont des perspectives de richesses intarissables qui mobilisaient les Couronnes de Castille et de Portugal en Asie<sup>54</sup>, Couronnes qui oscillaient alors entre période d'alliance ou de conflit en fonction de leurs intérêts respectifs<sup>55</sup>. Antonio de Viana ne travailla pas seulement en Asie au service de sa Majesté, il le fit également à Acapulco en aidant le « *vistador* » lors des inspections menées à l'arrivée du Galion de Manille puis en devenant « *contador* » de ces mêmes visites. Cet homme qui avait acquis de l'expérience aux Philippines et en Asie, pouvait donc, en Amérique, servir la Couronne avec plus de compétences encore<sup>56</sup>.
- 18 Pour finir, le parcours de Lorenzo Bravo de Cuéllar est significatif<sup>57</sup>. Ce militaire qui se destinait aux îles Philippines ne put y accoster en raison du mauvais temps. Son navire, les membres d'équipage et les soldats se retrouvèrent sur les côtes du Japon où la population hostile tenta de dérober l'argent de la Couronne (qu'il réussit naturellement à conserver<sup>58</sup> au péril de sa vie : « *en esta ocasion acudió muy puntualmente a todo lo que se ofreció del Real Servicio arriesgando su persona* »<sup>59</sup>). Arrivé aux Philippines, il lutta à maintes reprises contre l'ennemi hollandais à Manille mais également à Ternate. Ses compétences ne s'arrêtaient pas là, raison pour laquelle il se rendit à Macao en 1628 dans l'*armada* du général don Juan Alcarazo, afin de se livrer à des transactions commerciales pour le compte de la Couronne (celle alors unifiée de Castille et du Portugal)<sup>60</sup>. Si toutes ses actions menées pour le service royal eurent lieu en Asie, Lorenzo Bravo de Cuéllar, qui avait déjà parcouru la moitié du globe et qui s'était consacré au service royal pendant 11 ans et 158 jours (ainsi le détaillait-il dans sa *relación*), n'hésita pas, comme bien d'autres, à refaire le chemin inverse afin de se rendre à la Cour d'Espagne pour tenter d'obtenir la grâce royale tant désirée<sup>61</sup>. Peine perdue, en 1634, lorsque finalement sa *relación de méritos* fut rédigée dans la Péninsule, il était à nouveau aux Philippines et cinq ans plus tard, après avoir traversé trois fois l'océan Atlantique et le Pacifique, il n'avait toujours pas obtenu gain de cause<sup>62</sup>.
- 19 L'étude des *informaciones de oficio* et des *relaciones de méritos* ne laisse aucun doute : la circulation des hommes à travers le monde, leur capacité à se déplacer dans les différentes possessions de la couronne de Castille et du Portugal constituaient des éléments déterminants. L'obtention d'une charge ou d'une *encomienda*, au XVII<sup>e</sup> siècle, pour les sujets espagnols, pouvait en effet dépendre en grande partie de leur mobilité et surtout des compétences acquises dans ces différentes parties de la planète. Ainsi le pilote de navire Mateo Pérez de Lamadrid avait-il navigué dans l'océan Atlantique, mais également dans l'océan Pacifique, dans la mer de Chine (jusqu'à Formose où il avait

procédé à des relevés) et jusqu'aux portes de l'océan Indien<sup>63</sup>, ce qu'il ne manqua pas de souligner dans sa requête afin d'obtenir une faveur royale. Le fait pour ces agents espagnols du XVII<sup>e</sup> siècle de pouvoir mettre en avant leur mobilité à travers les différentes possessions de la Couronne constituait indéniablement un atout. Ils prouvaient de la sorte à leur monarque leur engagement hors des frontières de l'Europe et lui rappelaient que grâce à leurs expériences en ces lointaines contrées ils œuvraient à la cohésion de la Monarchie catholique dont les ambitions étaient planétaires.

- 20 Les faits d'armes constituent ensuite le deuxième argument qui était sans conteste utilisé dans les requêtes des agents. Les Philippines, espace de frontières, étaient en effet la scène de multiples conflits armés. La défense des intérêts de la Monarchie catholique était donc fréquemment invoquée. Il s'agissait d'actes militaires, parfois de bravoure individuelle, qui permettaient à la Monarchie d'assurer sa présence en Asie. Pour plusieurs requérants, le fait d'avoir mené des combats contre les Hollandais à Manille, à Ternate ou encore dans le détroit de Malacca, alors possessions portugaises<sup>64</sup>, étaient un aspect décisif de leur carrière. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'ennemi avait plusieurs visages : pirates chinois, pirates musulmans, indiens « rebelles », *Sangleys*, mais surtout Hollandais qui menaçaient la présence des Espagnols dans l'archipel et des Portugais en Asie. Le sergent-major, Pedro Jaraquemada<sup>65</sup>, livra par exemple bataille contre les Hollandais en 1611 à Ternate, en 1616 dans le préside de la province d'Otton où il fut d'ailleurs blessé d'un coup de mousquet, et en 1630 dans le préside de Formose. Ses faits d'armes pendant plus de 30 ans contre « l'ennemi protestant » furent ainsi détaillés, prouvant son engagement auprès de la Monarchie catholique.
- 21 La lecture de la *relación de méritos* d'Hernando del Castillo est plus surprenante encore<sup>66</sup>. Si ce militaire avait combattu comme bien d'autres l'ennemi hollandais aux Moluques en 1605<sup>67</sup>, s'il s'était par ailleurs rendu à Bornéo en tant qu'ambassadeur<sup>68</sup>, l'homme se distinguait principalement par ses faits d'armes extrêmement violents à l'encontre des indigènes « rebelles » (il brûla huit villages sur son passage alors qu'il devait juste s'approvisionner en eau<sup>69</sup>). La même technique était employée, celle de la table rase, qui consistait à détruire par le feu des villages indigènes des îles des Moluques ou des Philippines où il souhaitait s'installer. La lecture de son dossier est stupéfiante. L'homme avait été présent sur tous les fronts et dans les lieux les plus reculés dont les Moluques, la Malaisie et le détroit de Singapour (Malacca) ; mais ses mérites à en juger par les écrits consultés relevaient davantage de la férocité dont il avait fait preuve<sup>70</sup>.
- 22 Pour finir, dernier exemple, celui de Francisco Figueroa qui se distinguait pour avoir lutté à Naples, contre les Turcs, et aux Philippines, contre les indigènes en brûlant leur village et leurs champs, en les décapitant ou en les faisant prisonniers (c'est textuellement ce que l'on lit, « *degollando, matando y cautivando a muchas personas* »<sup>71</sup>), mais encore à Manille lorsqu'il avait réprimé par la force le soulèvement des *Sangleys*<sup>72</sup>. Ainsi dans les *relaciones de méritos*, la mention d'actes violents à l'encontre des indigènes « rebelles » ou des *Sangleys* et d'actes de bravoure contre l'ennemi hollandais apparaissait-elles fréquemment<sup>73</sup>. Le prétendant offrait de la sorte au roi l'image d'un valeureux soldat, expérimenté en Europe et en Asie, d'un homme souvent violent, parfois blessé (Lorenzo Bravo de Cuéllar est ainsi touché à la jambe d'un coup de mousquet et marqué au visage par une flèche<sup>74</sup>), mais toujours combatif, valeureux et au service de la Couronne et de la religion catholique<sup>75</sup>.
- 23 Dans les *informaciones de oficio y parte*, d'autres qualités étaient mises en avant par les requérants : leur capacité à manier l'écrit pour les officiers de l'administration et les

langues indigènes pour les ecclésiastiques. Luis Ortiz de Padilla<sup>76</sup>, greffier de l'Audience de Manille, faisait ainsi mention de sa formation universitaire à Salamanque et à Alcalá<sup>77</sup>. C'était un homme de lettres qui avait engagé beaucoup d'argent pour se former et se rendre aux Philippines et qui réclamait par conséquent au roi un meilleur salaire. Il insistait sur le coût de la vie à Manille<sup>78</sup>, sur les conditions de voyage pour arriver aux Philippines (bien trop chères et dangereuses selon lui), et sur son salaire, par comparaison, si peu élevé ! À la lecture de son dossier, on perçoit les espoirs frustrés d'une vie meilleure aux Philippines, la désillusion et l'attente d'une compensation, voire d'une récompense, face à tant de sacrifices.

- 24 Rodrigo Díaz Guiral, procureur de l'Audience de Manille<sup>79</sup>, faisait quant à lui partie des premiers lettrés à être arrivés aux Philippines en 1598 avec les fondateurs de l'Audience<sup>80</sup>. C'était un homme formé à l'université, un *licenciado*, qui au fil du temps était devenu avocat, puis assesseur du gouverneur et finalement procureur de l'Audience de Manille en raison de ses compétences liées à l'écrit, « *por sus muchas letras* »<sup>81</sup>. De même, Antonio de Viana, le militaire qui souhaitait occuper un poste dans l'administration royale, soulignait qu'il avait œuvré au service de la Couronne « *en milicia y materias de papeles* »<sup>82</sup>, tout comme le trésorier Francisco López Tamayo qui était un expert disait-il « *en materia de quenta y papeles* »<sup>83</sup>. L'usage de l'écrit permettait à la Couronne de maintenir en dépit des distances son administration. Les hommes de plume en avaient conscience ; la monarchie bureaucratique qui reposait sur de multiples institutions à travers le globe exigeait en effet ce type de compétences pour maintenir un lien nourricier avec la Péninsule.
- 25 Pour finir, les ecclésiastiques qui avaient appris la langue des indigènes et qui avaient œuvré à leur évangélisation, mettaient en avant cet argument afin de faire valoir leurs mérites. Ainsi Diego de León<sup>84</sup> faisait-il entendre à son souverain qu'il désirait devenir doyen de la Cathédrale de Manille car c'était un homme de lettres, qui avait assisté à des cours de grammaire, de latin et de sciences, et qui d'autre part, pour l'évangélisation, maîtrisait la langue des indigènes<sup>85</sup>. L'évêque Domingo de Salazar certifia d'ailleurs que Diego de León était un sujet méritant d'autant plus qu'il savait, et je le cite, « *la lengua de los indios, cosa que tanto importa* »<sup>86</sup>.
- 26 Dans les stratégies discursives employées par les requérants, différents éléments se dégagent donc clairement : leur capacité à se déplacer à travers le monde, leur engagement pour défendre les possessions espagnoles de l'extérieur – ennemi protestant, pirates – et de l'intérieur – *Sangleys* et indigènes « rebelles » –, leurs facultés liées au maniement de l'écrit et des langues indigènes. Il s'agissait de quatre domaines de compétences qui représentaient les piliers de la domination espagnole au Nouveau Monde et aux Philippines : mobilité, force militaire, administration royale et évangélisation. Les agents de la Couronne, disséminés à travers le globe, assuraient de la sorte le maillage bureaucratique, militaire, religieux et marchand de la Monarchie car c'est bien la circulation des hommes, de leurs compétences et des informations qui a constitué les bases de cette monarchie composite à dimension planétaire<sup>87</sup>. Le parcours des agents, des flux ininterrompus de personnes de la Péninsule aux Philippines, mais également la circulation écrite de leur histoire, des flux incessants de papiers retraçant leur vie des Philippines jusqu'en Espagne, en témoignent parfaitement. Les biographies étudiées ont de ce fait permis de souligner comment les destinées individuelles de ces agents, par leurs requêtes, se sont insérées dans le corps politique de la Monarchie. Leur récit de vie, standardisé, biaisé par le filtre de l'administration royale répondait en effet aux attentes et aux besoins du souverain, à l'image que celui-ci se faisait de sa monarchie

<sup>88</sup>. Les agents de la Couronne rappelaient donc en écho au monarque que leurs actions individuelles formaient partie d'un tout : une Monarchie catholique qui se voulait universelle et qui tentait de s'imposer à travers le monde en dépit de son caractère composite. Comme le souligne José Javier Ruiz Ibáñez, « l'histoire de la monarchie est celle de ses acteurs » et certains d'entre eux s'étaient appropriés les discours globaux<sup>89</sup>.

- 27 L'étude de ces récits de vie démultipliés<sup>90</sup> offre des perspectives de recherche prometteuses. À plus grande échelle, il serait possible de recenser les parcours individuels de nombreux agents de la Couronne aux Philippines afin de les rattacher à des processus historiques plus vastes (ceux ayant trait à l'union de la Couronne de Castille et du Portugal en Asie, aux conflits européens et à leurs répercussions en Asie, aux aspirations commerciales et religieuses des Espagnols en Chine et au Japon). Comme le soulignait Pierre Chauu, les Philippines sont sensibles aux grands tournants de l'histoire<sup>91</sup>. Il serait donc possible en menant une vaste enquête de retracer l'histoire de la Monarchie catholique à partir de l'histoire personnelle de ses agents circulant dans les mondes hétérogènes asiatiques<sup>92</sup>. L'histoire de la Couronne espagnole en connexion permanente avec d'autres parties du monde pourrait alors s'éclairer sous différentes facettes grâce à l'histoire individuelle des agents de la mondialisation ibérique : de simples sujets qui tissaient par leur vie, par leurs actions, un nouvel ordre mondial<sup>93</sup>. C'est un projet de recherche que je souhaiterais mener à bien en étudiant de façon plus vaste les dossiers des agents de la Couronne engagés aux Philippines<sup>94</sup> tout en les comparant à une autre source documentaire qui offre de même des récits de vie : les procès d'Inquisition. Par ce double jeu de processus administratif – l'un laudatif, les *relaciones de méritos*, l'autre dépréciatif, les procédures inquisitoriales – un panorama en double teinte des agents de la Couronne ou d'humbles Espagnols<sup>95</sup> qui vécurent aux Philippines pourrait s'ébaucher et retracer par petites touches le portrait d'une Monarchie catholique espagnole disséminée en Asie.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources : Archives Générales des Indes, Séville

AGI, Filipinas, 59, N38, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Luis Ortiz de Padilla, escribano relator de la Audiencia de Manila, 1598.

AGI, Filipinas, 59, N38, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Pedro Hurtado de Esquivel, escribano de Cámara de la real Audiencia de Manila, 1598.

AGI, Filipinas, 60, N2, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Diego de Marquina Torrubia, depositario general de Corte, 1605.

AGI, Filipinas, 60, N3, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Ventura Santillán y Gavilanes, tesorero de la Real Hacienda en Manila, 1605.

- AGI, Filipinas, 60, N13, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Cristóbal Ramírez de Cartagena, canónigo de la Catedral de Manila y capellán, 1611.
- AGI, Filipinas, 60, N13, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Juan de Vivero, deán de la catedral de Manila, 1570.
- AGI, Filipinas, 60, N17, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Diego de León, tesorero de la catedral de Manila, 1614.
- AGI, Filipinas, 60, N18, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Fernando Centeno Maldonado, capitán y sargento mayor de Ternate, 1615.
- AGI, Filipinas, 60, N19, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Rodrigo Díaz Guiral, fiscal de la Audiencia de Manila, 1615.
- AGI, Filipinas, 60, N21, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Francisco López Tamayo, contador, 1616.
- AGI, Filipinas, 60, N25, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Juan Sáez de Hegoen, factor y veedor de Manila, 1616.
- AGI, Filipinas, 60, N26, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Alonso Márquez, alférez, 1618.
- AGI, Filipinas, 61, N19, Traslados de informaciones de oficio y parte de Pedro Jaraquemada, sargento mayor, 1640.
- AGI, Filipinas, 61, N22, Traslados de informaciones de oficio y parte de Hernando del Castillo, capitán, 1644.
- AGI, Indiferente, 111, N41, Relación de méritos de Melchor Hasse (Arce), capitán de navío, 1643.
- AGI, Indiferente, 111, N99, Relación de méritos de Antonio de Viana, contador, 1630.
- AGI, Indiferente, 111, N152, Relación de méritos de Lorenzo Bravo de Cuéllar, militar, 1634.
- AGI, Indiferente, 111, N205, Relación de méritos de Pedro Sánchez de Olivera, militar, 1637.
- AGI, Indiferente, 113, N6, Relación de méritos de Francisco Figueroa, capitán y sargento mayor, 1646.
- AGI, Indiferente, 161, N109, Relación de méritos de Mateo Pérez de Lamadrid, piloto, 1628.

## NOTES

1. Archivo General de Indias (AGI), Filipinas, 60, N21, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Francisco López Tamayo, 1616, images 1-2.
2. Je tiens à remercier Bernd Hausberger du Colegio de México de m'avoir conseillé de travailler sur cette source documentaire très riche qui avait éveillé son attention.
3. Ces documents sont conservés en grande partie aux Archives Générales des Indes de Séville et peuvent être consultés sur Pares : <http://pares.mcu.es/>
4. Voir, pour une étude détaillée de la source documentaire, Rosa María GREGORI ROIG, « Representación pública del individuo. Relaciones de méritos y servicios en el Archivo General de Indias (Siglos XVII-XVIII) », in : Antonio CASTILLO GÓMEZ (dir.), *El legado de Mnemosyne. Las escrituras del yo a través del tiempo*, Gijón : Trea, 2007, p. 355-379.
5. Une étude à partir de cette source documentaire a par exemple été réalisée afin de connaître les parcours et les biographies de musiciens espagnols au Nouveau Monde. María GEMBERO

USTÁRROZ, « Migraciones de músicos entre España y América (siglos XVI-XVIII): estudio preliminar », in : María GEMBERO USTÁRROZ et Emilio ROS-FÁBREGAS (dir.), *La música y el Atlántico. Relaciones musicales entre España y Latinoamérica*, Granada : Editorial Universidad de Granada, 2007, p. 17-58.

6. Jacques RANCIÈRE rappelle les différents sens du mot histoire, « une histoire, au sens ordinaire, c'est une série d'événements qui arrivent à des sujets généralement désignés par des noms propres » [...]. Une histoire, c'est aussi, au second degré, le récit de ces séries d'événements attribuées à des noms propres », p. 9-10. *Les Mots de l'histoire. Essai de poétique du savoir*, Paris : Editions du Seuil, Points Essais, 1992.

7. Romain BERTRAND étoffe par exemple, grâce à cette source documentaire des *informaciones* et des *relaciones de méritos*, son travail sur les Philippines à l'époque de la Conquête (qui repose lui sur des procès d'Inquisition), *Le long remords de la Conquête. Manille-Mexico-Madrid. L'affaire Diego de Ávila (1577-1580)*, Paris : Éditions du Seuil, 2015, p. 31-32.

8. Serge GRUZINSKI, *L'Aigle et le Dragon. Démesure européenne et mondialisation au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Fayard, 2012, p. 64. Il écrit à ce sujet : « On peut donc difficilement dissocier les visées portugaises sur l'Asie du Sud-Est ou les entreprises castillanes dans le Nouveau Monde de la conquête des îles aux Épices ». L'archipel philippin se trouvait de fait à la jonction des deux mondes ou hémisphères (espagnols et portugais) séparés par le traité de Tordesillas puis par celui de Saragosse.

9. Comme le souligne S. GRUZINSKI, « [...] c'est le mouvement des hommes qui confère son unité à l'espace de la monarchie ». Voir son article, « Les mondes mêlés de la Monarchie catholique et autres « connected histories » », *Annales*, 56<sup>ème</sup> année, 1, Paris : EHESS, 2001, p. 106.

10. Pour un panorama historique des Philippines voir Lourdes DÍAZ-TRECHUELO, *Filipinas. La gran desconocida (1565-1898)*, Pamplona : EUNSA, 2001.

11. C'est cette démarche que propose Sanjay SUBRAHMANYAM dans son article, « Par-delà l'incommensurabilité : pour une histoire connectée des empires aux temps modernes », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°54-4bis, Paris : Belin, 2007, p. 52.

12. Robert FOLGER, *Writing as poaching. Interpellation and self-fashioning in Colonial relaciones de méritos y servicios*, Leiden/Boston : Brill, 2011, p. 18. Il a trouvé dans les *Siete Partidas* d'Alphonse le Sage cette obligation morale qui incombait au roi : « poniendo a cada uno en su lugar qual le conviene por su linaie o por su bondad o por su servicio » in : Partida II, título 10, ley 2. Plus tard, lors de la Reconquête dans la Péninsule, cette démarche auprès du roi était fréquemment employée chez les soldats. Voir à ce propos l'article de Luis Miguel CÓRDOBA OCHOA, « Movilidad geográfica, capital cosmopolita y relaciones de méritos. Las élites del imperio entre Castilla, América y el Pacífico », in : Bartolomé YUN CASALILLA, *Las Redes del Imperio: élites sociales en la articulación de la Monarquía Hispánica*, Madrid : Marcial Pons, 2009, p. 360.

13. Jean-Pierre DEDIEU, *Après le roi. Essai sur l'effondrement de la monarchie espagnole*, Madrid : Casa de Velázquez, 2010, p. 25.

14. Juan de MATIENZO, *Gobierno del Perú*, libro II, capítulo xxiv, cité par Silvio A. ZAVALA, *Las instituciones jurídicas en la conquista de América*, Madrid : Centro de Estudios Históricos, 1935, p. 262.

15. *Ibid.*, p. 283. Il précise qu'en 1528 une cédula fut édictée afin que les premiers conquistadors et colons puissent être récompensés aux Indes. Cette cédula peut être consultée dans Diego de ENCINAS, *Cedulario Indiano*, Madrid : Ediciones de Cultura Hispánica, libro II, p. 175-177. L. M. CÓRDOBA OCHOA, art. cit., p. 361, a cependant trouvé l'une des premières demandes datant de 1514, celle d'un ecclésiastique qui avait œuvré dans la ville de Santa María de la Antigua del Darién puis à Nombre de Dios (AGI, Patronato, 150, N1, R1). Robert FOLGER, *op. cit.*, p. 28, a pour sa part trouvé le dossier du conquistador Lorenzo Martín, datant de 1523, qui s'était rendu en 1515 dans la Castille d'Or et qui souhaitait faire valoir ses mérites (AGI, Patronato, N1, R2).

16. *Ibid.*, p. 21.

17. *Recopilación de las Leyes de los Reynos de Indias* (1681), Madrid : Ediciones Cultura Hispánica, 1973, libro II, título XXXIII et libro III, título XIV.
18. *Ibid.*, libro II, título II, ley xxxii. Ainsi les membres du Conseil des Indes devaient-ils préférer les sujets « *beneméritos y suficientes, que en aquellas partes hubiere, o que en ellas nos hubieren servido, o sirvieren así en pacificar, poblar y ennoblecer la tierra, como en convertir y doctrinar a los naturales de ella, conforme a las leyes de este título de nuestro Patronazgo Real* ».
19. *Ibid.* Libro II, título XXXIII « De las informaciones y pareceres de servicios », ley i-xx.
20. Murdo J. MACLEOD a été l'un des premiers historiens à attirer l'attention sur cette source documentaire. Il a cependant insisté sur le caractère particulier des documents qui favorisaient une sorte « d'auto-promotion », car les requérants souhaitant obtenir une grâce faisaient eux-mêmes valoir leurs mérites auprès du souverain et ce de façon quelque fois un peu incongrue. « *Self-Promotion: The Relaciones de Méritos y Servicios and their Historical and Political Interpretation* », *Colonial Latin American Historical Review*, 7 (1), Albuquerque : University of New Mexico, 1998, p. 28 : « *To the modern observer the relaciones -straight self-promotion and puffery- are suspect and even ridiculous* ».
21. AGI, Filipinas, 60, N2, Traslados de las informaciones de oficio y parte Diego de Marquina Torrubia, 1605, image 3. L'auditeur de l'Audience de Manille fit par exemple inscrire dans le dossier du requérant au tout début de la procédure : « *Conviene conforme a lo que su magestad manda acerca de las Ynformaciones de servicios hazer la de oficio secretamente para que su magestad pueda ser informado de si son ciertos los servicios. Por tanto mando rezevir ynformacion de oficio y que los testigos que uvieren de decir en ella sean interrogados por el interrogatorio...* ».
22. R. FOLGER, *op. cit.*, p. 49, parle à ce propos de la structure tautologique des biographies qui apparaissent dans les documents, p. 38. La pratique de la répétition pouvant s'apparenter à une stratégie utilisée par le requérant et les officiers de l'Audience, afin de valider, comme étant vraie, la réalité présentée et répétée.
23. *Recopilación...*, ley iiii : « *Que se examinen testigos de toda satisfacion, con citacion del Fiscal, y se guarde secreto inviolablemente* ».
24. AGI, Filipinas, 60, N3, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Ventura de Santillán y Gavilanes, 1605, images 1-5.
25. *Recopilación...*, ley v : « *Que un Oidor escriba el parecer de su mano, y el Presidente, Oidores y Fiscal le firmen, y no se entregue a la parte* ». Ley vj : « *Que el Presidente y Oidores, citado el Fiscal, vean las informaciones, y den sus parecer y en qué forma : [...] y sobre todo apuren la verdad, disponiéndola con grande entereza, brevedad y palabras graves y de substancia, sin preambulos, ni encarecimientos [...]* ».
26. AGI, Filipinas, 60, N3, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Ventura de Santillán y Gavilanes, 1605, image 30.
27. Carolina M. JURADO propose une très belle étude sur les *probanzas de méritos y servicios* présentées par les caciques de l'aire andine. Elle étudie plus particulièrement les conditions dans lesquelles ces documents ont été élaborés en insistant sur le rôle des écrivains et en se demandant quelle parole et mémoire indigène il est finalement possible de retrouver dans cette source documentaire et comment l'interpréter. « *Descendientes de los primeros. Las probanzas de méritos y servicios y la genealogía cacical. Audiencia de Charcas, 1574-1719* », *Revista de Indias*, LXXIV (261), Seville : CSIC, 2014, p. 387-422.
28. Voir l'article de Thomas HILLERKUSS qui a étudié le dossier d'Hernán Gómez de Ribera dans lequel le requérant souhaitait manipuler la vérité afin d'obtenir une grâce. « *La información de servicios y méritos de Hernán Gómez de Ribera, vecino de Guadalajara en el siglo XVI. Un ejemplo de la insensatez y torpeza* », *Letras Históricas*, 7, Guadalajara : Universidad de Guadalajara, 2013, p. 193-213.
29. Rodolfo AGUIRRE SALVADOR souligne que la Couronne espagnole a ainsi délégué à son administration aux Indes la charge de recenser et de sélectionner les dossiers des candidats les



plus méritants. Voir son ouvrage, *El Mérito y la Estrategia. Clérigos, juristas y médicos en Nueva España*, México : UNAM, 2003, p. 33.

30. Comme le rappelle Cecilia TARRUELL, la gestion de ce type de requêtes n'était en aucun cas exclusive du Conseil des Indes. Dans son article, elle étudie cette même source documentaire afin de retracer le parcours des hommes qui œuvrèrent, principalement dans la Méditerranée, entre Chrétienté et Islam. Les documents qu'elle utilise sont maintenant conservés dans les Archives Générales de Simancas. Voir son article, « Circulations entre Chrétienté et Islam. Quelques réflexions à propos des *méritos y servicios* au service de la Monarchie hispanique (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), *Diasporas*, 25, Empires ibériques, Toulouse : Presses Universitaires du Midi, 2015, p. 45-57.

31. R. M. GREGORI ROIG, art. cit., p. 362. Elles étaient rédigées par les secrétaires ou les greffiers – *relatores* – du Conseil des Indes. Mais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle, les requérants faisaient rédiger leur *relación de méritos* en demandant à des officiers de la Couronne, contre rémunération, d'établir ce document.

32. À partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, elles commencèrent à être imprimées. Sur la procédure de rédaction des *relaciones de méritos* voir l'article, déjà ancien, de Luis LIRA MONTT, « Las relaciones de méritos y servicios de los americanos y su valor probatorio de nobleza », *Estudios Genealógicos Heráldicos y Nobiliarios-Revista Hidalguía*, Madrid : Instituto Salazar y Castro/CSIC, 1978, t. 1, p. 465-477.

33. J.-P. DEDIEU, *op. cit.*, p. 25 : « le roi seul enfin choisit » et p. 26 : « le roi, donc, est libre, mais cette liberté est guidée par l'obligation de reconnaître les mérites ».

34. R. FOLGER, « *Es benemérito para cualquier oficio: Cervantes interpelado* », in : Christoph STROSETZKI (coord.), *Visiones y revisiones cervantinas*, Alcalá de Henares : Centros de Estudios Cervantinos, 2011, p. 353-362.

[http://cvc.cervantes.es/literatura/cervantistas/cg\\_VII.htm](http://cvc.cervantes.es/literatura/cervantistas/cg_VII.htm)

35. R. FOLGER, *Writing...*, p. 39.

36. *Ibid.*, p. 34. « *The text of the relación de méritos y servicios creates the fiction that the audiencia and all the oficiales acted according to the law, strategically obeying the order prescribed by the law* ».

37. *Recopilación...* *op. cit.*, libro II, título XXXII, ley xxxij : « *Que en la provision de Beneficios y Oficios sean preferidos los que huvieren servido en las Indias* ».

38. J.-P. DEDIEU, *op. cit.*, p. 10.

39. Voir par exemple la brève étude menée sur Francisco Arias de Herrera, un agent de la Couronne au destin planétaire. Roxana NAKASHIMA et Lía Guillermina OLIVETO, « Las informaciones de méritos y servicios y el imperio global de Felipe II a través de la trayectoria de Francisco Arias de Herrera », *Revista Electrónica de Fuentes y Archivos*, 5, Córdoba (Argentina) : Centro de Estudios Históricos Prof. Carlos S. A. Segreti, 2014, p. 120-128.

40. M. J. MACLEOD, art. cit.

41. Michel BERTRAND, « Introduction », in : Michel BERTRAND (dir.), *Écrire l'histoire de l'Amérique latine. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : CNRS Editions, 2001, p. 10. Il souligne que lors de la période de la colonisation en Amérique, l'écriture de l'histoire s'exerçait en ayant le souci constant de l'image que renvoyait l'empire espagnol. C'est ce que nous pouvons vérifier dans les *relaciones de méritos*. Elles participaient en effet à la construction de la Monarchie et à son histoire en devenir : ces documents probatoires s'adaptant en effet aux exigences de la Monarchie et à l'image qu'elle souhaitait renvoyer.

42. R. M. GREGORI ROIG, art. cit., p. 378.

43. Voir la liste présentée en fin d'article des 20 agents de la Couronne.

44. AGI, Indiferente, 111, N41, *Relación de méritos de Melchor Hasse, 1623*. Ce dossier a été pris en compte mais si le capitaine de navire s'était rendu dans différentes possessions espagnoles et portugaises (Carthagène des Indes, l'Angola, le Brésil, Saint-Domingue) il n'avait jamais

cependant navigué jusqu'aux Philippines. C'est son navire, réquisitionné par la Couronne, qui fut envoyé dans l'archipel asiatique pour faire partie d'une expédition en 1617.

45. Sur le soulèvement des *Sangleys* en 1603, voir Clotilde JACQUELARD, *De Séville à Manille. Les Espagnols en mer de Chine*, Paris : Les Indes savantes, 2015, p. 328-331.

46. AGI, Filipinas, 60, N2, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Diego de Marquina Torrubia, 1605.

47. AGI, Filipinas, 60, N13, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Cristóbal Ramírez de Cartagena, 1611.

48. Voir, sur les révoltes indigènes dans l'archipel philippin, C. JACQUELARD, *op. cit.*, p. 246.

49. Le dossier de son oncle est d'ailleurs inclus dans son propre dossier. AGI, Filipinas, 60, N13, Traslados de las informaciones de oficio y parte, Juan de Vivero, deán de la catedral de Manila, 1570.

50. AGI, Filipinas, 60, N13, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Cristóbal Ramírez de Cartagena, 1611, image 232. On lit dans les documents : « *por no haber Ovispo en estas yslas se fue a ordenar a Malaca donde se ordenó de misa y buelto a ellas [las Filipinas] sirvió dos años en el curato de Jaro con buen exemplo y aprovechamiento de los naturales* ». Cette citation est tirée du *parecer* émis par les juges de l'Audience.

51. AGI, Filipinas, 60, N21, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Francisco López Tamayo, 1616, images 1-2.

52. AGI, Indiferente, 111, N99, Relación de méritos de Antonio de Viana, 1630, images 1-3. Il est nommé par le gouverneur des îles, don Alonso Fajardo de Tenza, capitaine et maître d'un navire, afin de vendre en Inde du clou de girofle et d'acheter sur place des munitions nécessaires à la défense de Manille. On lit, image 1, « *Le nombró y le dio titulo de Capitán, y cabo, y maestre de un navío que embió a la India de Portugal con el clavo, que por quenta de V. Magestad se avía traído de Terrenate, y le nombró por administrador del dicho clavo para que lo vendiesse, y de su procedido truxesse los pertrechos y municiones necesarias para el campo de Manila, lo qual hizo con mucha puntualidad y cuidado* ».

53. Jean-Noël SÁNCHEZ PONS souligne que les Portugais ne réussirent jamais à contrôler, ou du moins ne le voulaient-ils pas réellement, la totalité des circuits locaux de redistribution du clou de girofle, voir son article, « *Clavados con el clavo. Debates españoles sobre el comercio de las especias asiáticas en los siglos XVI y XVII* », in : Salvador BERNABÉU ALBERT et Carlos MARTÍNEZ SHAW (coords.), *Un océano de seda y plata. El universo económico del Galeón de Manila*, Seville : CSIC, 2013, p. 114.

54. S. GRUZINSKI, *L'Aigle et le dragon...*, p. 64. Voir encore à ce propos, Manel OLLÉ, « Entre China y la Especería », in : Carlos MARTÍNEZ SHAW et José Antonio MARTÍNEZ TORRES (dir.), *España y Portugal en el mundo. 1581-1668*, Madrid : Ediciones Polifemo, 2014, p. 375. Il souligne que Castillans et Portugais en Asie, face aux dangers hollandais, étaient tour à tour ennemis ou alliés. Les transactions commerciales auxquelles se livrèrent les Espagnols dans les possessions portugaises sont à ce sujet éclairantes quant à leur coopération, ou au contraire, quant à leurs inimitiés, car les Espagnols ne devaient pas en principe s'immiscer dans les territoires portugais en matière de commerce. Voir également, pour une nouvelle approche qui ne séparerait pas systématiquement « l'Espagne, du Portugal, et donc leurs empires », le « Prologue » de l'ouvrage de Louise BÉNAT-TACHOT, Serge GRUZINSKI et Boris JEANNE (dir.), *Les processus d'américanisation*, t. 1, Paris : Le Manuscrit, 2012, p. 11.

55. Carlos MARTÍNEZ SHAW, « Presentación », in : Carlos MARTÍNEZ SHAW et José Antonio MARTÍNEZ TORRES (dir.), *España y Portugal...*, p. 14.

56. AGI, Indiferente, 111, N99, Relación de méritos de Antonio de Viana, 1630, image 2. Il est en effet nommé « *contador de la dicha visita en lo tocante a las Factorias de Nueva España y evaluaciones de mercaderías que avian venido de China en lo qual se ocupó más de un año; con mucha satisfacion y inteligencia, siendo sus advertencias muy utiles a la Real hazienda* ».

57. AGI, Indiferente, 111, N152, Relación de méritos de Lorenzo Bravo de Cuéllar, 1634, images 1-4.
58. *Ibid.*, image 1. « *Acudió con particular cuydado y fue guardando la plata de su Magestad y particulares hasta la ciudad de Manila por tierra de Indios de guerra haciendo todo lo referido a su costa* ».
59. *Ibid.*
60. M. OLLÉ, art. cit., p. 374 souligne que « *la irrupción holandesa en Asia generó diversos episodios puntales de colaboración entre castellanos y portugueses en Asia, especialmente en las primeras décadas del siglo XVII: venta de cañones y pólvora, flotas de participación compartida. En 1608, se permitió a los comerciantes de Manila fletar un barco anual hacia Macao para conseguir armas y municiones* ».
61. J.-P. DEDIEU, *op. cit.*, p. 10. Il écrit que « *la monarchie, malgré plusieurs mesures d'expulsion répétées, ne parviendra jamais à débarrasser la capitale de « prétendants » qui la peuplent* ». John F. Chuchiak, dans son étude qui porte sur la péninsule du Yucatán au XVII<sup>e</sup> siècle, précise, quant à lui, que près d'une centaine de requérants s'étaient rendus à la Cour afin de faire valoir leurs mérites et que plus de 700 avaient dépêché un représentant afin de plaider leur cause (mais l'objet de sa recherche consiste à trouver dans cette source documentaire des éléments afin d'étudier les pratiques religieuses mayas : dans les dossiers des *relaciones de méritos* des procès en idolâtrie étaient en effet parfois inclus). John F. CHUCHIAK, « *Toward a regional definition of idolatry: reexamining idolatry trials in the Relaciones de Méritos and their role in defining the concept of idolatria in Colonial Yucatán. 1570-1680* », *Journal of Early Modern History*, 6 (2), Leiden : Brill, 2002, p. 140-167.
62. AGI, Filipinas, 347, libro 2, folios 110-111, Real Cédula a Sebastián Hurtado de Corcuera, gobernador de Filipinas, para que conforme a las órdenes que están dadas y a la antelación y derecho de las personas a quienes se ha concedido rentas en indios de aquellas islas, cumpla la cédula en que se hacía merced a Lorenzo Bravo de Cuéllar de 300 ducados por dos vidas en los que hubiere vacos, 1639.
63. AGI, Indiferente, 161, N109, Relación de méritos de Mateo Pérez de Lamadrid, 1628.
64. M. OLLÉ, art. cit., p. 372-374.
65. AGI, Filipinas, 61, N19, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Pedro Jaraquemada, 1640.
66. AGI, Filipinas, 61, N22, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Hernando del Castillo, 1644, images 4-9 : la *relación de méritos* imprimée est incluse dans ce dossier.
67. C. JACQUELARD, *op. cit.*, p. 259. Elle écrit : « *En 1605, la reconquête des Moluques par Manille redevint d'actualité avec des renforts venus de Nouvelle-Espagne. [...] Les Espagnols obtinrent la victoire sur Ternate, d'où ils chassèrent les Hollandais en 1606* ».
68. *Ibid.* Image 5.
69. AGI, Filipinas, 61, N22, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Hernando del Castillo, 1644, images 4-9. « *En aquel viaje [en 1605 a Ternate] se derrotó su navio a la isla de Taffures [una isla de las Molucas], donde queriendo tomar agua, fue forçoso pelear con los enemigos, que después de averse resistido porfiadamente, se retiraron a un fuerte, que los españoles les ganaron, siendo de los primeros el suplicante, que aunque salió herido, quedó con otros soldados en defensa del dicho fuerte, mientras el resto de la gente siguió el alcance, y se señoreó de la tierra, quemando a los Taffures otros ocho pueblos* ».
70. Sur la violence comme possibilité de promotion sociale des uns et à l'usage de la consolidation du pouvoir royal voir, José Javier RUIZ IBAÑÉZ, « *Les acteurs de l'hégémonie hispanique, du monde à la péninsule Ibérique* », *Annales*, 69<sup>ème</sup> année, 4, Paris : EHESS, 2014, notamment de la page 930 à 936.
71. AGI, Indiferente, 113, N6, Relación de méritos de Francisco Figueroa, 1646, image 3. Toutes ces actions, souligna Francisco Figueroa, ayant été menées à bien peu de frais pour les finances royales (contrairement à ses ressources personnelles !) : « *con muy poco gasto de la Real Hazienda y mucho suyo* ».

72. *Ibid.*, image 25. « *Por su mano fueron extinguidos y asegurados estos contornos* ». Cette citation est tirée d'une lettre rédigée par les Franciscains qui appuyèrent la demande du capitaine.
73. Sur la vie aux Philippines en tant qu'espace de frontière et sur les militaires aux prises avec les Hollandais ou les populations indigènes, voir Miguel LUQUE TALAVÁN, « En las fronteras de lo lícito: vida privada y conductas de los militares destacados en el suroeste de las islas Filipinas. Siglos XVII-XVIII », in : Marta María MANCHADO LÓPEZ et Miguel LUQUE TALAVÁN (coords.), *Fronteras del mundo hispánico: Filipinas en el contexto de las regiones liminares novohispanas*, Cordoue : Universidad de Córdoba, 2011, p. 165-190. Voir également, C. JACQUELARD, *op. cit.*, p. 258-260.
74. AGI, Indiferente, 111, N152, Relación de méritos de Lorenzo Bravo de Cuéllar, 1634, images 1-2. On lit : « *siendo uno de los soldados que más se señalaron como honrado y baliente soldado y salió herido de un mosquetazo en la pierna derecha de que está estropeado y herido* » mais encore : « *salió herido de un flechazo en la cara junto a la nariz* ».
75. Robert FOLGER, *Writing...*, p. 39, remarque à ce propos que « *colonial bureaucracy forced –or better, invited– Spaniards in the Colonies to scrutinize their personal memories and filter out those aspects of their biographies which presents them as exemplary soldiers...* ». Pour une étude détaillée des militaires à travers les *relaciones de méritos*, voir l'excellent article déjà cité de L. M. CÓRDOBA OCHOA, art. cit.
76. AGI, Filipinas, 59, N38, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Luis Ortiz de Padilla, 1598.
77. *Ibid.*, image 3.
78. *Ibid.*, image 4.
79. AGI, Filipinas, 60, N19, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Rodrigo Díaz Guiral, 1615.
80. 1598 correspond à la date de sa fondation, mais il vrai que quelques années auparavant une Audience avait été fondée puis supprimée. Voir Antonio de MORGA, *Sucesos de las islas Filipinas* (1<sup>re</sup> éd. 1609), Paris : Garnier Hermanos, 1890, p. 54.
81. AGI, Filipinas, 60, N19, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Rodrigo Díaz Guiral, 1615, image 50.
82. AGI, Indiferente, 111, N99, Relación de méritos de Antonio de Viana, 1630, image 1.
83. AGI, Filipinas, 60, N21, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Francisco López Tamayo, 1616, image 9.
84. AGI, Filipinas, 60, N17, Traslados de las informaciones de oficio y parte de Diego de León, 1617.
85. *Ibid.*, image 2.
86. *Ibid.*, image 15. Avis émis par l'évêque inclus dans le dossier et datant du 8 novembre 1614.
87. S. GRUZINSKI, *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris : La Martinière, 2004, p. 106, il écrit par exemple « le passage de tant d'hommes entre les continents tisse des liens autant qu'il offre une source continue d'informations et de connaissances ». L. M. CÓRDOBA OCHOA, art. cit., rappelle quant à lui l'importance de la mobilité des militaires à travers l'Empire qui se développa au fil du temps jusqu'à englober une partie de l'Asie : les Philippines. Les militaires qui y rédigeaient une demande de grâce offraient de ce fait de nouvelles sources d'informations qui venaient alimenter les connaissances de la Monarchie et la Cour sur ces confins du monde.
88. Comme le souligne C. M. JURADO, art. cit., p. 412, les discours étaient codifiés. S'ils ne témoignaient pas de manière objective de l'histoire d'un groupe (ethnique ou social), ils témoignaient bien de l'interprétation historique que ceux qui les avaient élaborés voulaient offrir au monarque. Il est intéressant, à ce sujet, de souligner que d'autres formes de récits remplissaient les mêmes fonctions ; c'est notamment ce que souligne R. FOLGER en affirmant que la *Sumaria Relación de las cosas de Nueva España* de Baltasar Dorantes de Carranza (1604)

s'apparente somme toute à une *relación de méritos*. Voir le chapitre qu'il y consacre dans son ouvrage, *Writing...*, p. 67.

89. J. J. RUIZ IBAÑÉZ, art. cit., p. 954.

90. La source documentaire est un véritable palimpseste, pour un seul agent ce sont plusieurs récits de vie qui se superposent : le sien, celui établi par les multiples témoignages, celui rédigé dans le *parecer* par les officiers de l'Audience et enfin celui élaboré en Espagne dans la *relación de méritos*.

91. P. CHAUNU, « Manille et Macao, face à la conjoncture des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Annales*, 17<sup>ème</sup> année, 3, Paris : EHESS, 1962, p. 559.

92. François GIPOULOUX souligne bien que des espaces urbains tels que Malacca, Manille, Macao ou Nagasaki constituent des « avant-postes de la présence européenne en Asie [qui] tirent parti de leur position à la charnière de mondes hétérogènes ». Voir son ouvrage, *La Méditerranée asiatique. Villes portuaires et réseaux marchands en Chine, au Japon et en Asie du Sud-Est. XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : CNRS éditions, 2009, p. 167.

93. C'est ce type d'étude qu'a élaboré Miles OBREGON pour expliquer la place des Anglais et de l'Empire britannique dans le monde. Voir son ouvrage, *Global lives. Britain and the world. 1550-1800*, Cambridge : Cambridge University Press, 2008. S. SUBRAHMANYAM a de même adopté cette démarche dans son ouvrage, *Comment être un étranger. Goa-Ispahan-Venise - XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris : Alma éditeur, 2013.

94. Pour sa part Guillaume Gaudin, à travers en partie cette même source documentaire, souhaite mener une étude sur les auditeurs pendant et après leur passage aux Philippines. Voir sa proposition, « Pour une histoire sociale du politique en contexte impérial », *Sociedad indiana. Historia social de los mundos indianos*, juillet 2015, <https://socindiana.hypotheses.org/category/guillaume-gaudin>

95. Comme le suggère Gérard LE BOUËDEC, « l'étude de la rencontre en privilégiant la petite échelle autour du jeu des acteurs » peut porter ses fruits. Voir sa présentation, « Introduction », in : Gérard LE BOUËDEC (dir.), *L'Asie, la mer, le monde au temps des Compagnies des Indes*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2014, p. 7-17.

## RÉSUMÉS

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, des agents de la Monarchie catholique circulaient à travers le monde et s'installaient aux Philippines. Parmi eux, des officiers de la Couronne, des militaires, des ecclésiastiques mais encore des navigateurs qui tentaient parfois de faire valoir leurs mérites auprès du roi afin d'obtenir une grâce – une récompense matérielle ou symbolique –, une *encomienda* par exemple ou une dignité ecclésiastique. Ils entamaient alors une procédure administrative à l'Audience de Manille dans laquelle ils exposaient au roi leurs actions menées dans les confins asiatiques afin de lutter contre l'ennemi protestant hollandais, d'évangéliser les indigènes ou d'œuvrer à la bonne marche de l'administration royale. Aux Archives Générales des Indes, à Séville, les *relaciones de méritos* et les *informaciones de oficio y parte* en témoignent. L'étude de ces documents permet non seulement de s'interroger sur la mobilité des hommes et sur la cohésion de la Monarchie espagnole composite à travers le monde, mais également sur la façon dont les agents de la Couronne représentaient leur vie à leur souverain. Comment ces derniers

ont-ils écrit le récit de leur l'histoire, et par là même l'Histoire de la Monarchie espagnole, et avec quelles incidences ?

A principios del siglo XVII, los agentes de la Monarquía católica viajaban a través del mundo, y algunos de ellos se asentaron en Filipinas. Deseosos de verse recompensados, oficiales de la Corona, militares, eclesiásticos, pero también navegantes podían solicitar una merced regia –una recompensa material o simbólica–, una encomienda por ejemplo o una dignidad eclesiástica. Para ello era necesario que entablaran un proceso administrativo en la Audiencia de Manila para exponer al rey las acciones que habían llevado a cabo en los confines asiáticos luchando contra el enemigo protestante holandés, evangelizando a los indígenas o trabajando en la administración real. En el Archivo General de Indias, en Sevilla, se conservan las *relaciones de méritos* y las *informaciones de oficio y parte*, una fuente que nos proporciona testimonios valiosos sobre la movilidad de los españoles y sobre sus acciones en el archipiélago. El análisis de estos documentos no sólo permite estudiar la movilidad de dichos agentes, y la cohesión de la Monarquía hispana a través del mundo, sino también analizar las estrategias discursivas que utilizaron al exponer su vida por escrito al monarca. Estos documentos nos permiten reflexionar sobre la construcción de los relatos biográficos, y a través de estos, sobre la Historia de la Monarquía.

## INDEX

**Mots-clés** : Philippines, circulation, officiers, militaires, mobilité, relaciones de méritos

**Palabras claves** : Filipinas, circulación, oficiales, militares, movilidad, relaciones de méritos

## AUTEUR

**DELPHINE TEMPÈRE**

Université Jean Moulin Lyon 3, CLEA